

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

HYDRO-QUÉBEC

No R-3960-2016

Demanderesse

et

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-
D'HOWARD

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Personnes intéressées et requérantes
en intervention

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je soussignée, Lisette Lapointe, mairesse de la Municipalité, exerçant ma fonction au 1881, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard, Québec J0T 2B0, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis mairesse de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de se fait aussi membre du Conseil des maires de la MRC des-Pays-d'en-Haut(« la MRC »).

2. La Municipalité et la MRC ont donné à Franklin Gertler étude légale le mandat de préparer leur intervention dans le présent dossier.
3. J'ai supervisé la préparation de la demande d'intervention et j'ai lu la « DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU STATUT D'INTERVENANT » datée du 2 février 2016.
4. Tous les faits allégués dans la demande sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ à Saint-Adolphe-d'Howard,

ce 2 février 2016



Lisette Lapointe

Affirmé solennellement devant moi,

à Saint-Adolphe-d'Howard , le 2 FÉVRIER 2016.



ANDRÉE DUGRÉ

Commissaire à l'assermentation dans et pour le
district de Terrebonne 209921

